Image not found or type unknown

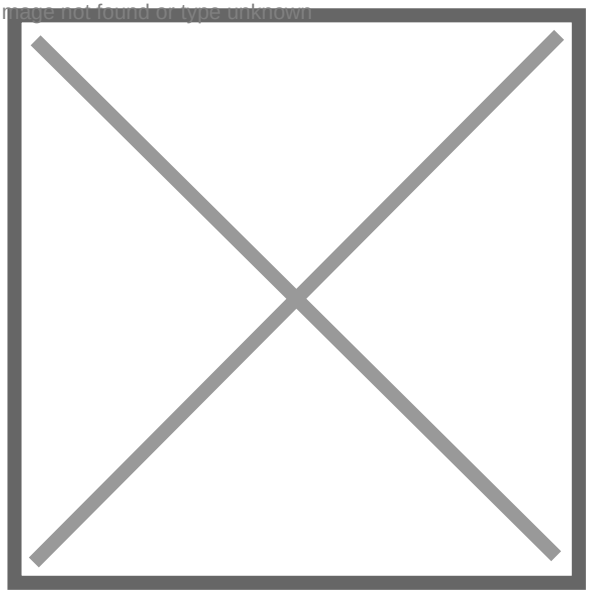

# Locataire à titre gratuit sans bail +déces du propriétaire

Par **roinita**, le **05/06/2009** à **13:30**

Bonjour,
ma mère est logée depuis une quarantaine d'années à titre gratuit et sans bail par un ami. Ce monsieur est décédé il y a 4 mois,la maison revenant à sa femme (ils n'avaient pas d'enfants).
Peut-on expulser ma mère légalement?
la nouvelle propriétaire n'est plus capable de gérer ses biens et un tuteur doit être nommé. Si celui-ci est un de ses neveux , peut-il vendre la maison?
d'avance merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés